



Pau, le 27 novembre 1917

Le commissaire spécial de Pau à Monsieur le Préfet des Basses-Pyrénées.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite des nombreuses chûtes qui se sont produites ces jours derniers à l'Ecole d'aviation militaire de Pau, la population commence à se demander avec une certaine inquiétude si des actes de sabotage ne seraient pas étrangers à ces accidents.

D'après les renseignements recueillis il ne conviendrait pas d'admettre que des chûtes fréquentes d'appareils soient dues jusqu'à présent à des malveillances.

L'Ecole d'aviation militaire de Pau doit fournir un contingent minimum de 400 pilotes par mois, paraît-il. Le mois dernier l'effectif sorti du centre a été de 350.

Or les pilotes arrivent à Pau brevetés mais ayant fait dans d'autres écoles de l'entraînement sur des appareils divers : Farman, Spad et autres. Ils montent ici courageusement des appareils Nieuport et font trois sortes de vols : le vol de combat, le vol de précision et le plus périlleux de tous, le vol d'acrobatie.

Un très grand nombre de pilotes se trouve avoir des dispositions pour ces différents exercices, mais quelques uns n'ont pas les aptitudes requises et, étant donné l'entraînement intensif auquel ils sont soumis, il faut qu'ils soient prêts à quitter l'école au bout de 25 heures de vol, c-à-d de 8 jours environ, des accidents surviennent inévitablement.

C'est ainsi que dans l'espace de 5 jours, du 22 au 26 novembre, 35 appareils avaient été mis hors d'usage au centre d'aviation.

La plupart des pilotes qui les montaient ont été assez heureux pour sortir indemnes de ces chutes mais dans les journées des 25 et 26 novembre, on a eu à déplorer la mort de trois aviateurs et on compte trois ou quatre blessés, dont un grièvement.

Le commissaire spécial.